

repas, du repas du midi, etc. Les heures de la nuit se comptent par première, deuxième et troisième nulle.

Ils dirigent les jours par le quantième de la lune. Leur mois se dévide en 28 ou 30 jours, selon que la lune est petite ou grande. Dans une année il y a douze mois lunaires. Pendant la période d'un cercle lunaire, ils établissent la concordance avec le cours du soleil, en intercalant un mois tous les trois ans. Ils divisent, comme nous, l'année en quatre saisons, et les font commencer au milieu des équinoxes et des solstices. Enfin chaque saison est divisée en six quinzaines de jours.

Ils ne font pas usage de l'ère, qu'ils remplacent par un cycle de soixante ans. On voit de suite combien leur chronologie doit être embrouillée, si l'on remonte tant soit peu le cours des siècles.

Enfin, pour en finir avec ces données générales, importantes cependant à connaître dans les circonstances actuelles, nous ajouterons que la sapèque est l'unique monnaie frappée, de même forme que la sapèque chinoise, et de peu de valeur, puisque cent sapèques n'équivalent qu'à vingt-cinq cents environ.

Si l'on veut plus de détails, on n'a qu'à consulter l'*Histoire de l'église de Corée* par l'abbé Dallet, qui a passé plusieurs mois à Québec, en 1871; ou la *Corée* par Tournafond.

D. G.

CONSULTATION

Les simples fidèles doivent avoir un chapelet béni et le tenir à la main pour gagner les indulgences attachées à la récitation du Rosaire par Benoît XIII (Décret du 13 avril 1726); mais cette condition n'est pas requise pour les indulgences accordées à tous les fidèles par Pie VII, le 16 février 1808, et par Pie IX, 12 mai 1851, pour la récitation du Rosaire, (Décret de la S. C Ind, 7 août 1889).

Changements Ecclésiastiques

Il a plu à Sa Grandeur, Monseigneur l'Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, de faire les nominations suivantes au cours des mois d'août et septembre de la présente année.

Le Révérend P. O'Leary à la cure de Sainte-Catherine.

"	Ed. O. Verret.	"	Saint-Sylvestre.
"	B. C. Guy.	"	Sainte-Hélène.
"	D. Naud.	"	Sacré Cœur de Jésus.
"	F. X. Couture.	"	Saint-Séverin.
"	F. Pelletier.	"	St-Pierre de Broughton.
"	Ad. Blanchet.	"	Saint-Antoine de Tilly.
"	D. Guimond.	"	Saints-Anges.
"	G. Lévesque.	"	Saint-Philémon.
"	Ls. Garon.	"	Rivière-à-Pierre.